

ligament large qui devait contenir des microbes en grande quantité. Il n'y avait aucune collection de pus et, par conséquent, pas de nécessité pour le drainage. L'absence de pus me fit espérer que la résolution pouvait se faire et que, si la péritonite généralisée pouvait être prévenue, la patiente, fortement stimulée, pourrait guérir. De plus, en supposant qu'un abcès put se former, plus tard, entre les feuillets du ligament large, il eut toujours été temps d'ouvrir et de drainer soit le long du ligament de Poupert ou à travers le vagin.

Avec ces idées en tête, et en présence d'une femme si malade, dont le cœur s'ablissait sous l'effet de l'éther, j'ai fermé l'abdomen aussitôt que possible.

Le matin suivant, la température était descendue à 99°F et le pouls à 84. Quelques heures plus tard, cependant, apparurent les grandes variations de température qu'on observe dans les formes lymphangitiques ou phlébitique des fièvres puerperales, et, en dépit de l'administration des meilleurs stimulants-champagne frappé cognac, strychnine, digitale, caféine, quinine et les injections intraveineuses de serum artificiel, cette femme expirait quatre jours après l'opération et presque quatre semaines après son accouchement. La dose de poison absorbé avait été trop forte et l'assistance chirurgicale était venue trop tard.

De tels désastres sont bien de nature à nous faire comprendre toute la responsabilité que nous assumons, dans de tels cas, par la négligence à ne pas s'assurer, dès le début au moyen d'un bon examen, de la cause de l'infection.

Il est très difficile d'obtenir de nos compatriotes la permission de faire l'autopsie, et je vous assure que je me suis donné beaucoup de mal pour obtenir de faire celle-ci. La raison pour laquelle je tenais tant à avoir le consentement de la famille est que, l'été dernier, j'eus le malheur de perdre une femme, à l'hôpital Union, de Fall River, quatre semaines après la cholecystomie, pour calcul biliaire. Cette opérée expira à 6¼ hr du soir et une heure plus tard, sans autorité de la famille, j'étais à faire l'autopsie avec mon confrère, le docteur B., en présence des élèves gardes-malades de l'hôpital. Croyant avoir tout le temps nécessaire, nous en profitâmes pour donner aux élèves quelques explications sur l'anatomie et la physiologie des organes internes. Mais nous comptâmes sans le mari qui venait d'arriver et avait entendu le bruit des instruments dans la chambre mortuaire. Informé des soupçons du mari, je jugeai que l'occasion n'était pas propice pour obtenir des concessions. Comme il n'y avait pas d'autre issue que le corridor où se tenait le mari soupçonneux, je fus